

DOCUMENTS A RETOURNER AU LYCÉE

Pièces OBLIGATOIRES à fournir pour la validation du dossier

- La notification d'affectation en SECONDE GENERALE
- L'EXEAT (Certificat de Fin de Scolarité) remis par l'établissement d'origine autre que le collège Maréchal Lannes
- La fiche DE RENSEIGNEMENTS **complétée**
- La fiche cartonnée **complétée avec une photo récente**
- La note d'information du service INTENDANCE + un R.I.B.
- La fiche d'urgence infirmerie **complétée avec une photo récente**
- La photocopie du livret de famille + la copie du jugement définitif prévoyant la fixation de la résidence habituelle
- Une photocopie de l'assurance garantie "individuelle" pour participer aux activités extérieures (sorties pédagogiques)
- Elèves de + de 16 ans : copie de l'attestation de recensement (**pour ceux qui ne l'ont pas encore remise**)
- Elèves majeurs : certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) (**pour ceux qui ne l'ont pas encore remis**)

Pièces FACULTATIVES

- Un chèque de 10 € à l'ordre du F.S.E. Maréchal Lannes ainsi que le coupon-réponse pour l'adhésion au Foyer Socio-Educatif
Les activités : animation d'activités socio-éducatives, voyages pédagogiques et culturels, amélioration cadre de vie
- Les coupons-réponses pour l'adhésion, l'autorisation parentale et l'examen médical à l'Association Sportive
Le chèque portera OBLIGATOIREMENT au dos le nom, prénom et la classe de l'élève

RETOUR DU DOSSIER D'INSCRIPTION

LUNDI 3 JUILLET 2017 de 8h30 à 12h15 & 13h15 à 18h30

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE